

LE GRAND DEBAT ANACOFI 2025





11 décembre 2025

GRAND DÉBAT ANACOFI

PROGRAMME

Événement organisé par



Modération des Tables : Mr David BARROUX

Rédacteur en chef - LES ECHOS Entreprises

18h00 – 18h20 | Mots d'accueil & Actualité ANACOFI

Mr Guy COHEN - Vice-Président ANACOFI

Mme Valéria FAURE-MUNTIAN - Déléguée générale ANACOFI

18h20 – 19h20 | 1^{re} table Ronde

L'écosystème : épargne, finance, entreprises et patrimoine en cette fin d'année 2025

Intervenants :

- Philippe RAUX - Secrétaire Général CCSF
- Cyril BLESSON - Associé de Pair Conseil / Les cahiers de l'épargne
- Arnaud CHNEIWEISS - Médiateur La Médiation de l'Assurance
- Pascal LABIGNE - Président ANACOFI Courtage
- Céline MAHINC - Vice-Présidente ANACOFI IMMO

19h35 - 20h30 | 2^{ème} Table Ronde

Actualité de nos professions : Vision et décisions de nos régulateurs / superviseurs nationaux et évolutions de la réglementation imposée par Bruxelles

Intervenants :

- Grégoire VUARLOT - Secrétaire général Adjoint ACPR
- Daniel BERLIOZ - Senior advisor EY
- Sébastien RASPILLER - Secrétaire général AMF
- Nebojsa SRECKOVIC - Président ANACOFI-CIF
- David CHARLET - Président ANACOFI

20h45 | Cocktail de Clôture

AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES



NOS PARTENAIRES MÉDIAS



L'écosystème : épargne, finance, entreprises et patrimoine en cette fin d'année 2025

Intervenants :

- **Philippe RAUX** - Secrétaire Général CCSF
- **Cyril BLESSON** - Associé de Pair Conseil / Les cahiers de l'épargne
- **Arnaud CHNEIWEISS** - Médiateur La Médiation de l'Assurance
- **Pascal LABIGNE** - Président ANACOFI Courtage
- **Céline MAHINC** - Vice-Présidente ANACOFI IMMO

Un taux d'épargne record dans un climat d'incertitude

La première table ronde s'est ouverte sur un constat : l'environnement dans lequel évoluent les conseillers en gestion de patrimoine est marqué par une instabilité persistante, qu'elle soit politique, fiscale ou réglementaire.

Le taux d'épargne des Français atteint 18 %, un niveau historiquement élevé. Pourtant, comme l'a souligné Cyril Blesson, ce chiffre doit être nuancé. L'épargne financière réellement orientée vers les placements ne représente qu'environ 6 % du revenu disponible. L'effondrement du crédit immobilier – passé de 80 milliards d'euros en 2021 à des volumes aujourd'hui extrêmement faibles – a fortement réduit les flux issus des transactions immobilières, notamment ceux provenant des plus-values réalisées par les ménages seniors.

Ainsi, si le stock d'épargne paraît important, les flux vers l'investissement productif demeurent limités. Cette situation contribue à une certaine atonie des marchés financiers domestiques.

Transparence et pédagogie : le rôle de l'OPEF

Philippe Raux a présenté les travaux de l'Observatoire des Produits d'Épargne Financière, mis en place à la demande du législateur au sein du CCSF. Le premier rapport, publié en juillet 2025, couvre un périmètre de 2 146 milliards d'euros d'actifs et analyse les frais et performances des principales enveloppes d'investissement (assurance-vie, PER, PEA, compte-titres).

Ce rapport se veut pédagogique et transparent. Il rappelle que, sur le long terme, les actions restent la classe d'actifs la plus performante, sous réserve d'une diversification adaptée. Il insiste également sur le fait que les frais ne peuvent constituer l'unique critère de décision : liquidité, durabilité, niveau de risque et impact de l'inflation doivent également être pris en compte.

L'objectif affiché est de renforcer la capacité de compréhension des épargnants et de soutenir la qualité du conseil.

Assurance-vie : médiation et confiance

Arnaud Chneiweiss a apporté un éclairage concret sur les litiges traités par la Médiation de l'Assurance, qui enregistre environ 45 000 saisines par an. Seules 8 % concernent l'assurance-vie, mais les demandes liées aux difficultés de pouvoir d'achat et aux souhaits de déblocage anticipé de l'épargne retraite sont en hausse.

Les conflits autour des clauses bénéficiaires demeurent fréquents, révélant l'importance d'une rédaction précise et régulièrement actualisée. La confiance, la pédagogie et la qualité du suivi dans le temps apparaissent comme des éléments essentiels pour sécuriser la relation client.

Immobilier : entre convalescence et blocages structurels

Le segment immobilier traverse une crise profonde. Céline Mahinc a rappelé la baisse significative des transactions et le retrait des investisseurs. L'incertitude fiscale et les évolutions réglementaires contribuent à freiner les décisions d'investissement.

Le débat s'est notamment concentré sur le statut du bailleur privé et sur la nécessité de redonner de la visibilité aux investisseurs. Le parc locatif privé représente 22 % de l'offre, contre 17 % pour le secteur public, ce qui souligne son rôle structurant.

Pascal Labigne a insisté sur l'impact des normes d'endettement et sur la difficulté d'accès au crédit pour les jeunes ménages. Si les taux d'intérêt ont légèrement reculé en 2025, l'environnement global demeure peu lisible. Le manque de stabilité décourage l'engagement à long terme.

Mobiliser l'épargne longue : une priorité stratégique

Sur le plan macroéconomique, la croissance française reste modérée, autour de 1 %. Le vieillissement démographique, la faiblesse des gains de productivité et la concurrence technologique internationale appellent à une mobilisation accrue de l'épargne vers l'investissement stratégique.

Les pistes évoquées incluent le développement de l'épargne longue, la réforme de certains produits réglementés et le renforcement de l'union des marchés de capitaux à l'échelle européenne.

Concernant les crypto-actifs, les intervenants ont exprimé prudence et vigilance, notamment vis-à-vis des stablecoins et de leurs implications en matière de souveraineté financière.

Actualité de nos professions : Vision et décisions de nos régulateurs / superviseurs nationaux et évolutions de la réglementation imposée par Bruxelles Intervenants :

- Grégoire VUARLOT - Secrétaire général Adjoint ACPR
- Daniel BERLIOZ - Senior advisor EY
- Sébastien RASPILLER - Secrétaire général AMF
- Nebojsa SRECKOVIC - Président ANACOFI-CIF
- David CHARLET - Président ANACOFI

Une instabilité réglementaire persistante

Les débats ont mis en évidence la multiplication des textes européens en discussion : RIS, textes omnibus, Simplification Act, évolutions ESG et MICA.

David Charlet a souligné la difficulté pour les professionnels d'anticiper dans un contexte où les projets évoluent constamment et où les interprétations nationales peuvent diverger.

Supervision et proportionnalité

Sébastien Raspiller a rappelé que l'AMF ne procède pas à de surtranspositions et concentre son action sur la supervision. Les manquements graves donnent lieu à des sanctions, tandis que les défauts de conformité peuvent faire l'objet d'un accompagnement.

Grégoire Vuarlot a insisté sur le rôle des associations professionnelles, à la fois en matière de contrôle et de formation. Il a rappelé que le contrôle contribue à préserver la crédibilité du marché et la protection des épargnants.

Complexité normative et sécurité juridique

Daniel Berlioz a alerté sur l'accumulation des textes et les risques d'insécurité juridique. L'enjeu n'est pas d'ajouter de nouvelles obligations, mais de clarifier celles qui existent déjà.

Le débat a également porté sur la co-régulation et l'auto-régulation. Si le modèle français a gagné en maturité, certains intervenants ont évoqué la nécessité d'un meilleur canal de dialogue entre associations et autorités afin de sécuriser les interprétations en amont des sanctions.

CONCLUSION :

Ce Grand Débat a mis en lumière un double défi : relancer la dynamique économique et immobilière tout en assurant une régulation efficace mais équilibrée.

Les échanges ont fait émerger plusieurs constantes :

- la nécessité de restaurer la confiance des épargnants ;
- l'importance de la stabilité fiscale et réglementaire ;
- le rôle central des professionnels du patrimoine dans la mobilisation de l'épargne ;
- l'équilibre à trouver entre protection du client et viabilité économique des acteurs.

Dans un contexte politique incertain, le dialogue entre professionnels, régulateurs et décideurs publics apparaît plus que jamais indispensable.

Le prochain rendez-vous institutionnel de l'ANACOFI se tiendra le 9 avril 2026 à l'occasion de son assemblée générale.

NOS INTERVENANTS

Modérateur

DAVID BARROUX - Rédacteur en chef "Entreprises" Les Échos



LesEchos

David Barroux a débuté son parcours académique en 1989 avec l'obtention d'une Maîtrise d'Anglais à l'Institut Charles V de Paris, ainsi qu'un DEUG d'Histoire à l'Université Paris 7. En 1990, il a élargi ses horizons en tant que Professeur Assistant à l'University of Michigan, Ann Arbor. Puis en 1992, David Barroux a décroché son diplôme de Sciences Po à l'Institut d'Études Politiques de Paris. Par la suite, il a consacré une année au service militaire au Cabinet du Chef d'État-major des Armées en 1992-1993.

Sa carrière journalistique a débuté en 1993, se spécialisant dans les télécommunications et Internet en tant que reporter pour L'Expansion, La Tribune, et Les Echos jusqu'en 2000. Il a ensuite élargi ses horizons en tant que correspondant à Tokyo pour Les Echos de 2000 à 2005, puis à New York de 2005 à 2008.

De 2008 à 2023, il est Rédacteur en chef "Entreprises" aux Echos. Depuis 2024 il est rédacteur en chef de l'édition papier (print et PDF) du journal Les Echos.

Il est également chroniqueur radio à Radio Classique et responsable de la rubrique bandes dessinées aux Echos

L'écosystème :

épargne, finance, entreprises et patrimoine en cette fin d'année 2025

Philippe RAUX - Secrétaire Général CCSF



CCSF

Secrétaire général du CCSF depuis 2019

Responsable Banque de France (dans le domaine des titres, des moyens de paiements et du fiduciaire) entre 2001 et 2019

Auditeur Inspection générale Banque de France de 1996 à 2001

Cyril BLESSON - Associé de Pair Conseil / Les cahiers de l'épargne



PAIR CONSEIL

Associé Pair Conseil depuis 2010 est un macro-économiste spécialisé sur l'épargne et le financement de l'économie. En 2009, il a co-fondé les « Cahiers de l'épargne » qui fédèrent aujourd'hui 31 institutions d'épargne de la place (assureurs, banques retail, IP) en offrant un suivi et des prévisions des marchés de l'épargne des particuliers. Il est également enseignant à l'Université Paris-Dauphine en Magistère Banque-Finance-Assurance depuis 2004. Il anime aussi de nombreux comités d'investissement pour des clients assureurs. Il a débuté sa carrière en tant que membre de l'équipe macro-économie de la Morgan Stanley à Londres pendant 5 ans. Il a ensuite été pendant 9 ans directeur de la Macroéconomie au BIPE, en charge notamment de l'Observatoire des Marchés de l'Épargne. Il y a co-fondé le Club de prospective des investisseurs institutionnels avec l'AF2i. Enfin, il a été directeur de la recherche économique de Morningstar France durant 3 ans. Cyril est titulaire d'un DEA d'économie monétaire sous la direction de Michel Aglietta et d'une maîtrise d'économétrie, réalisés à l'Université Paris X Nanterre.

Pascal LABIGNE - Président ANACOFI-COURTAGE



anacofi
courtage

Pascal LABIGNE, diplômé de l'école nationale de procédure, a réussi l'examen professionnel d'Huissier de Justice.

Fort d'une solide expertise juridique, il a occupé divers rôles au sein de groupe juridique d'établissement, où il a excellé en tant que Responsable de région établissement financier et Mandataire bancaire.

Depuis 2012, Pascal LABIGNE est également titulaire des certifications CGP, IOBSP, IAS et IMMO. En 2018, son engagement dans le secteur financier s'est renforcé en occupant le poste de Secrétaire général au sein de l'ANACOFI IOBSP, puis à partir de 2021 en tant que Vice-président au sein de l'ANACOFI COURTAGE, où il a également présidé le collège IOBSP.

Il occupe désormais le poste de Président de l'ANACOFI COURTAGE depuis janvier 2024.



Céline Mahinc incarne une approche transversale des métiers de l'immobilier et du conseil patrimonial, conjuguant entrepreneuriat, représentation professionnelle et transmission de savoir.

Titulaire d'un Executive Master en Gestion du Patrimoine, de la certification European Financial Planner, et Fellow Member de la RICS (Royal Institution of Chartered Surveyors), elle exerce comme courtier conseil en gestion de patrimoine. Elle siège depuis juin 2025 au Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières.

Engagée depuis dix ans au sein d'ANACOFI IMMO – principale association professionnelle française et européenne des intermédiaires en immobilier patrimonial et d'entreprise – elle en assure aujourd'hui la vice-présidence après avoir été administratrice.

Parallèlement, elle enseigne auprès de grandes écoles et universités, tout en développant l'offre de formation continue d'ANACOFI IMMO. Auteure de plusieurs ouvrages aux éditions Franel et chroniqueuse pour des médias spécialisés, elle contribue activement à la diffusion des connaissances sectorielles.

Arnaud CHNEIWEISS- Médiateur La Médiation de l'Assurance



@SeignetteLafonta



Diplômé de Sciences Po, ancien élève de l'ENA, Arnaud Chneiweiss a débuté sa carrière au Ministère de l'Economie et des Finances où il a essentiellement travaillé sur les questions européennes et internationales. Il fut notamment le conseiller pour les affaires européennes de Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius (1997-2000).

Il a depuis 2001 poursuivi sa carrière dans le secteur de l'assurance. D'abord à la SCOR (secrétaire général du Groupe de 2001 à 2004, puis membre du Comité Exécutif de Scor Vie, chargé de la stratégie en 2004-05). Puis de janvier 2006 à février 2014 à la Matmut, en qualité de Directeur général adjoint. Il a rejoint le Groupement des entreprises mutuelles d'assurance (GEMA) en tant que Secrétaire général en mars 2014. Il devient en juillet 2016 Délégué général de la Fédération Française de l'Assurance. Il est nommé Médiateur de l'Assurance en mars 2020 puis renouvelé en mars 2023. Il devient, en janvier 2024, Président

du Club des Médiateurs de Services au Public (CMSP).

Il est, depuis 2017, membre du comité éditorial de la revue Risques.

Romans : *Lecture urgente* (science-fiction, 2010), *Meurtre dans l'Eurostar* (2014), *Schiste noir* (2016).

Actualité de nos professions :

Vision et décisions de nos régulateurs / superviseurs nationaux et évolutions de la réglementation imposée par Bruxelles

Sébastien RASPILLER - Secrétaire Général AMF



Diplômé de l'Ecole polytechnique et de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaie), Sébastien Raspiller a commencé sa carrière comme économiste à l'Insee, dont il est inspecteur général, au sein de la division Marchés et stratégies d'entreprises. Il a ensuite rejoint la Direction générale du Trésor comme adjoint au chef du bureau des études fiscales, avant de travailler durant deux ans au bureau Politique fiscale auprès du ministère fédéral des Finances allemand à Berlin. Chef du bureau des marchés et produits d'assurance à la Direction générale du Trésor de 2009 à 2012, il a pris les fonctions de secrétaire général du comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) et de chef du bureau du financement et du développement des entreprises, puis celles de sous-directeur du financement des entreprises et du marché financier de 2013 à 2018. Il a ensuite été nommé chef du service du financement de l'économie, poste qu'il a occupé pendant plus de 5 ans.

Sébastien Raspiller a rejoint l'AMF le 16 octobre 2023.

Grégoire Vuarlot est secrétaire général adjoint de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, en charge des sujets relatifs à la lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme et au contrôle des pratiques commerciales, et directeur de la résolution.

Diplômé de Sciences Po Paris, Grégoire Vuarlot est entré à la Banque de France en 1997. Après un passage par l'Inspection générale, il occupe notamment les fonctions de responsable d'un service de supervision bancaire et de directeur adjoint des contrôles spécialisés et transversaux en assurance. En 2016, il devient chef de mission en contrôle sur place banque et assurance pour l'ACPR et la BCE. Directeur du contrôle des pratiques commerciales de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution depuis 2021, il a également été coordonnateur du Pôle commun Assurance Banque Epargne ACPR-AMF de 2022 à 2024.



Daniel BERLIOZ - Senior advisor EY



Daniel Berlioz est intervenu très tôt dans le monde de la finance au sein du service Marc/Tré/Opt alors le saint des saints des nouveaux instruments financiers de la Société Générale. Depuis, il a mené des expériences diversement épanouissantes mais toujours très approfondies au sein d'une Autorité de marché, de l'industrie de la finance elle-même ou du conseil en stratégie et en organisation.

Elevé dans la méfiance du courtier lorsqu'il était chez MATIF SA alors la Chambre de compensation française des marchés à terme, il a été habilement récupéré par des CGP déconcertés quand, créant une société de gestion incubée par des CGP en 2011, il avait été amené à la rescousse de l'un des leurs alors contrôlé simultanément par l'AMF et l'ACP. Deux simples lettres de suite alors qu'il y avait alors exercice illégal de profession réglementé et une ambiance chaleureuse l'avaient ensuite convaincu de poursuivre sa collaboration avec cette profession et certaines associations professionnelles qui l'accompagne.

Après avoir cédé Marker Management Consulting, cabinet de conseil précurseur dans le domaine des PSI, des EC, des EI, des SGP et des CGP, à PwC et y être resté pendant 4 ans, Daniel est retourné depuis mars 2025 chez EY pour y gérer à nouveaux ses activités de proximité de façon souvent iconoclaste et indocile

David CHARLET - Président ANACOFI



David Charlet est diplômé des Universités de Paris I et d'Aix Marseille. Il enseigne dans diverses Universités et Écoles depuis 28 ans. Aujourd'hui président de CC&A Finance Patrimoine Formation, il est surtout connu comme président de l'Association Nationale des Conseils Financiers (ANACOFI depuis 2004). Membre du Board de la Fédération Européenne des Conseils et Intermédiaires Financiers (FECIF depuis 2007) dont il a été Président de 2017 à 2020. Il est également membre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF) et du Comité Stratégique d'EDUCFI (Programme National d'Education Financière). Il a par ailleurs été membre du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) et administrateur de l'ORIAS. Il est l'auteur de nombreux articles, d'études et de trois ouvrages dont, paru en 2025 le « Vademecum de la Bourse et de l'Épargne Financière ».

Nébojsa SRECKOVIC - Président ANACOFI-CIF



Diplômé de l'EGC de Lille et titulaire d'un Master 2 en Ingénierie et Gestion de Patrimoine à l'INSEEC Paris, Nébojsa SRECKOVIC a complété son parcours par plusieurs certifications internationales à HEC Paris, Harvard et à l'École Polytechnique.

Entrepreneur passionné, il fonde en 2008 son premier cabinet de conseil, aujourd'hui devenu un groupe reconnu, supervisant plus de 2 milliards d'euros d'actifs.

Engagé dans la représentation de la profession, il occupe depuis 2015 diverses fonctions au sein de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, dont il est élu Président en avril 2023. Il préside également depuis 2016 l'association PENELOP, dédiée à la normalisation des échanges de données financières.

Convaincu que la complémentarité entre expertise juridique et financière constitue la clé d'un accompagnement patrimonial durable, il place l'innovation et la transformation digitale au cœur de sa vision du conseil.